

QUÉBEC – Le gouvernement Marois écarte tout compromis sur la question épineuse des signes religieux, et il est prêt, s'il le faut, à faire de son projet de charte des valeurs un enjeu électoral.

Mais si ce scénario s'avère, ce sera la faute des partis d'opposition, a fait valoir mardi le ministre des Institutions démocratiques, Bernard Drainville, en point de presse, en marge du lancement de la consultation publique portant sur le projet de loi 60, qui définit les règles de la charte des valeurs de laïcité.

Car si les partis d'opposition votent contre le budget ce printemps, au moment où le débat sur la charte bat son plein, le Québec se retrouvera en élection. L'enjeu de la charte sera donc forcément au coeur de la prochaine campagne, a soulevé M. Drainville.

«La CAQ et les libéraux ont essentiellement dit qu'ils allaient voter contre le budget, ce qui provoquerait des élections. Cela voudrait dire que la CAQ et les libéraux décideraient d'eux-mêmes de faire de la charte un enjeu de la prochaine élection. S'ils décident de nous défaire, et que la charte n'a pas été adoptée, l'une des conséquences est que la charte deviendra un des enjeux de l'élection», a commenté M. Drainville.

Ce scénario d'élections hâtives n'incitera pas pour autant le gouvernement à mettre de l'eau dans son vin. D'entrée de jeu, le ministre a indiqué qu'il n'était pas question que le gouvernement recule sur son projet d'interdire aux employés de l'État de porter des signes religieux.

Cette interdiction constitue un volet «essentiel et incontournable du projet de loi», a soutenu M. Drainville dans ses remarques d'ouverture de cette commission parlementaire qui devrait durer au moins deux mois. La commission a reçu plus de 250 mémoires de personnes et d'organismes intéressés à témoigner et à faire valoir leur point de vue aux élus.

La neutralité religieuse de l'État doit être «visible, apparente, concrète», a-t-il dit, et faire partie de l'image projetée par ses employés, a dit en substance le ministre pour justifier sa position sur les signes religieux. «Il faut incarner la laïcité», selon lui.

## Drainville est prêt à faire de la charte de la laïcité un enjeu électoral

Écrit par L'actualité

Mardi, 14 Janvier 2014 16:27 -

---

A Montréal, la première ministre Pauline Marois a renchéri pour affirmer que le gouvernement ne céderait pas sur les signes religieux. L'interdiction des «signes religieux ostentatoires, nous y tenons, c'est clair, nous y tenons», a-t-elle dit, en marge d'une conférence de presse sur un autre sujet. «C'est fondamental dans le projet» de loi, a-t-elle ajouté, en semblant écarter un scénario d'élections précipitées.

Le ministre Drainville a aussi voulu se faire rassurant pour les croyants, en rappelant que le projet de loi ne visait pas à empêcher qui que ce soit de pratiquer sa religion.

Le défi pour le Québec consiste à «conjuguer identité et diversité», alors que 12 pour cent des Québécois sont nés à l'étranger.

Le porte-parole de l'opposition officielle, le député libéral Marc Tanguay, a répliqué en déplorant le fait que le gouvernement ait choisi d'adopter une stratégie «électorale» en cette matière. Il a noté que la plupart des éléments contenus dans le projet de loi faisaient consensus parmi les élus des différentes formations, sauf la question controversée de l'interdiction des signes religieux.

«Ce qui divise la population, c'est l'interdiction de porter des signes religieux, a déclaré M. Tanguay. Le gouvernement du Parti québécois veut tabler sur cette division en vue des prochaines élections et le ministre ne bougera aucunement sur cette atteinte aux libertés.»

En point de presse, les reporters ont tenté en vain de lui faire préciser la position du parti par rapport au tchador, à savoir si par exemple une enseignante pourrait être autorisée à le porter. Les libéraux défendent le principe de la totale liberté du port de signes religieux si le visage est découvert, tout en disant qu'une femme portant le tchador ne pourrait pas être candidate libérale.

Les libéraux de Philippe Couillard ne sont toujours pas prêts à rendre publique leur position globale sur la neutralité de l'État et la lutte à l'intégrisme, ce qui devrait être fait dans les prochaines semaines.

## Drainville est prêt à faire de la charte de la laïcité un enjeu électoral

Écrit par L'actualité

Mardi, 14 Janvier 2014 16:27 -

---

Le premier témoin entendu mardi était un leader syndical, l'ancien président de la CSQ, Réjean Parent, venu à titre personnel. M. Parent appuie l'interdiction des symboles religieux chez les employés de l'État, même si cela implique le congédiement des contrevenants.

«Il appartiendra aux employés de l'État de voir comment ils naviguent avec ces règles-là. S'ils ne veulent pas suivre les règles, jusqu'à un certain point, ce sont eux qui se congédient ou qui s'excluent» d'eux-mêmes, a-t-il dit.

Plus tôt, le ministre Drainville avait donné le ton, en disant que les employés de l'État qui refuseraient de respecter la loi devraient vivre avec les conséquences de leur décision. Le ministre n'emploie jamais le mot «congédiement», mais il est clair qu'un employé rebelle perdrait son emploi.

«Si un employé de l'État considère que le port de signes religieux durant les heures de travail est plus important que la neutralité religieuse de l'État et le respect de la loi, ce sera son choix, a-t-il soutenu. Si une personne refusait de retirer son signe religieux, elle confirmerait qu'elle place sa religion au-dessus de tout le reste, au-dessus de l'intérêt général, au-dessus de la loi.»

Un autre appui enthousiaste au projet de loi 60 est venu de la Société d'histoire de Charlevoix venue dire que «les mouvements religieux cherchant à empêcher la mise en oeuvre du projet de loi font ainsi un mouvement à l'envers du cheminement historique et culturel du Québec contemporain et il ne faut pas permettre cela».

Coiffée d'un hidjab, la présidente du C.O.R. (Communication, ouverture et rapprochement interculturel), Samira Laouni, a exprimé un point de vue bien différent sur les signes religieux. En marge de son témoignage devant les députés, elle a confié: «Je ne peux rejeter mon islam le temps d'un travail». Elle juge donc «odieux» de voir qu'un gouvernement s'autorise à demander à ses citoyens de choisir entre leur religion et leur emploi.

Cet article [Drainville est prêt à faire de la charte de la laïcité un enjeu électoral](#) est apparu en premier sur [L&#039;actualité](#)

## Drainville est prêt à faire de la charte de la laïcité un enjeu électoral

Écrit par L'actualité

Mardi, 14 Janvier 2014 16:27 -

---

**Consultez la source sur Lactualite.com:** [Drainville est prêt à faire de la charte de la laïcité un enjeu électoral](#)